

CERTIFICAT

Systèmes de canalisations d'évacuation des eaux

EVACUATION

TUBES AKATHERM

Le CSTB atteste que le(s) produit(s) ci-dessus est (sont) conforme(s) à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification n° 15.2, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **AKATHERM**
Industrial 11 - Po Box 7149
NL - 5980 AC-PANNINGEN
Usine de **DE - 45549 SPROCKHOVEL**

le droit d'usage de la marque CSTBat Systèmes de canalisations d'évacuation des eaux pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CSTBat et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision de reconduction n° 1634-59-05 du 11 mai 2011
Cette décision annule et remplace la décision de reconduction
n° 1426-59-05 du 2 avril 2010



Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible à l'adresse suivante : www.cstb.fr.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

NATURE DU SYSTEME : Pehd

Matière

- Indice de fluidité à chaud matière tube
- Stabilité thermique matière tube

Tubes

- Caractéristiques dimensionnelles
- Indice de fluidité à chaud
- Retrait à chaud
- Caractéristiques en traction
- Rigidité annulaire

Ce certificat comporte 2 pages.

Correspondant

Fabrice MIEMOUNITOU

Tél. : 01 64 68 88 70

Fax : 01 64 68 84 44

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE



ACCREDITATION
N° 5-0010
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION
DE PRODUITS
INDUSTRIELS

SYSTEMES DE CANALISATIONS D'EVACUATION DES EAUX

RAPPEL DU DOMAINE D'EMPLOI

Le domaine d'application de la présente certification est celui des systèmes de canalisations ou de leurs composants (tubes et raccords) en polyéthylène haute et basse densité, destinés à la réalisation de réseaux d'évacuation :

- des eaux pluviales,
- des eaux usées (eaux ménagères + eaux vannes),

des bâtiments et de leurs annexes (vidanges, chutes, collecteurs, ventilations primaires et secondaires), y compris les parties de canalisation enterrées dans l'emprise du bâtiment jusqu'à une distance de 1m de la sortie de celui-ci, soient les zones B, D et BD.

La présente certification ne vise pas les éléments de canalisations destinés à être enterrés à l'extérieur du bâtiment (assainissement).

GAMME DES PRODUITS CERTIFIES

Tubes : DN : 32 – 40 – 50 – 56 – 63 – 75 – 90 – 110 – 125 – 160 – 200 – 250 – 315
Série 12,5 selon NF EN 1519-1.

DN : 110 – 125 – 160 – 200 – 250 – 315 Série 16,0 selon NF EN 1519-1.